

LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ**VINCENT DE PAUL**

333, route du Berceau
40990 SAINT VINCENT DE PAUL
Télé : + 33 (0)5 58 55 98 98
Email : accueil@vincentdepaul.fr
Web : www.vincentdepaul.fr



Année-scolaire 2021- 2022

Annexe 3 : ATTESTATION DE GRATIFICATION

Conformément à l'article D. 12469 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remis au stagiaire.

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil)

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

E. mail :

N° immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :

Nom :

Classe :

Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée Professionnel Privé Vincent de Paul

Adresse : 333, route du Berceau – 40990 SAINT VINCENT DE PAUL

Représenté par : Mme Nathalie AYROULET en qualité de Chef d'établissement

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans notre entreprise ou organisme du _____ au _____

Soit une durée effective totale de : _____ (en nombre de jours)
Le montant total de _____ € a été versé au stagiaire à titre de gratification.

Fait à _____ le _____

Signature et cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil,